



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 40743

Texte de la question

M. Olivier Carré attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation d'hommes et de femmes qui font partie de ces héros du quotidien, les sapeurs-pompiers. En effet, réunis en congrès à Chambéry, les sapeurs-pompiers tirent la sonnette d'alarme sur la situation difficile qu'ils vivent en ce moment : la diminution du nombre des volontaires. Sur les 250 000 pompiers en France en 2012, 195 200 étaient des volontaires. Ils sont 6 000 de moins qu'il y a six ans. Rien qu'en un an, leur nombre a baissé de 2 200. Par ailleurs, même si les sapeurs-pompiers bénéficient d'une très grande sympathie et d'un grand respect de la part de nos concitoyens, ils font part publiquement d'un ras-le-bol dont ils semblent souffrir dû à un manque de reconnaissance de la part de leur hiérarchie et de leur ministère. Il souhaite donc savoir ce qu'il entend prendre comme mesures pour relancer les engagements volontaires au sein de nos casernes d'une part, et résoudre ce mal-être de ces hommes et de ces femmes de secours, très importants dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

Texte de la réponse

Depuis la parution du premier texte concernant les sapeurs-pompiers volontaires (loi du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale du sapeur-pompier volontaire en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service), de nombreuses mesures ont été prises afin d'enrayer la baisse régulière du nombre de sapeurs-pompiers volontaires. Cette baisse est réelle puisque sur les 250 000 sapeurs-pompiers comptabilisés en 2012, 195 200 sont des volontaires, alors que leur nombre était de 201 800 en 2007. Plusieurs chantiers ont été mis en oeuvre à cette fin : un cadre juridique modernisé permettant une meilleure souplesse en terme de management, une formation rénovée et mieux adaptée aux missions dévolues aux sapeurs-pompiers volontaires et un renforcement des droits du sapeur-pompier volontaire en cas d'accident ou de maladie. Un plan d'action pour les sapeurs-pompiers volontaires a d'ailleurs été signé, le 11 octobre 2013, lors du congrès national des sapeurs-pompiers de Chambéry. Cet engagement national, axé autour de 25 mesures prioritaires, entend poser les fondements d'une réelle politique publique en faveur du volontariat. Il a pour objectif de consolider et développer le modèle de secours en France, basé principalement sur le volontariat, maillon essentiel de la solidarité nationale.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Carré](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40743

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10986

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1374